



AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS que le 9 mai 2022, à la séance ordinaire du conseil municipal, ce dernier a adopté la résolution numéro 2022.05.164 en vertu du règlement 2018-423 relatif aux PPCMOI pour un projet particulier de construction, modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) au matricule 1840-06-4002, situé au 2211-2213, chemin du Tour-du-Lac, et visant à autoriser l'usage résidentiel bi-familial, et ce, sans usage commercial.

Ce projet a été jugé conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et a reçu son approbation de la MRC en date du 9 juin 2022, par la résolution MRC-CA-16194-06-22.

Le projet peut être consulté, sur demande, à l'hôtel de ville, au 2110, chemin du Tour-du-Lac, à Nominique, aux heures normales d'ouverture.

Donné le 13 juillet 2022.

François St-Amour, ing.
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, François St-Amour, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Nominique, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Web de la Municipalité, le 13 juillet 2022, entre 8 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce treizième jour de juillet de l'an deux mille vingt-deux (13 juillet 2022).